



De nouveaux horodateurs ont été installés dans la ville. Pour apprendre à vous en servir, la ville met à votre disposition ce mode d'emploi simple.

Voir plan au dos.

MODE D'EMPLOI - HORODATEUR - LES ÉTAPES À SUIVRE

- Pour connaître les tarifs, tapez **F1**
Vous pouvez ensuite faire défiler les tarifs avec les touches **+** et **-**
- Pour engager un paiement, appuyez sur la touche bleue et validez avec la touche verte **✓**
- Rentrez ensuite l'immatriculation de votre voiture en la tapant sur le clavier et validez avec la touche verte **✓**

LE PAIEMENT

PAR CARTE BANCAIRE



- > Introduisez votre CB dans le terminal de carte bleue
- > Suivez les instructions indiquées sur le terminal
- > Validez (ou non) la réception d'un reçu
- > Récupérez votre ticket de stationnement et votre reçu

PAR ESPÈCE



- > Introduisez votre monnaie
- > Validez
- > Récupérez votre ticket de stationnement

PAR PAIEMENT SANS CONTACT



- > Tapez **F4**
- > Apposez votre CB sur le terminal de paiement sans contact
- > Validez (ou non) la réception d'un reçu
- > Récupérez votre ticket de stationnement et votre reçu

STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ
MIEUX SE GARER
POUR MIEUX CIRCULER
POUR 2 €/SEMAINE ! (TARIF RÉSIDENTS)



2 € *
par semaine
Tarif
résidents



* Carte délivrée à l'année soit 88 €

À Alfortville, nous faisons le choix de proposer aux résidents des rues concernées citées ci-contre un tarif très préférentiel de 2 euros par semaine.

Renseignements : Police Municipale - Tél : 01 58 73 29 99



alfortville.fr



#AlfortvilleSeFaitBelle

Alfortville

#AlfortvilleSeFaitBelle

Stationnement réglementé Pour un meilleur partage de l'espace public !



2€ /
SEMAINE
Tarif
résidents

 Zone actuellement réglementée